

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2014.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle-Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Géraldine Levesque ; Emmanuel Brugier ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry et Coralie Deport.

Secrétaires : Géraldine Levesque et Emmanuel Brugier.

Prochaine réunion : mardi 13 janvier à 20h30

ORDRE DU JOUR**1. RESTES A REALISER (RAR): Commune et Assainissement****- Recettes d'investissement**

CCM (subvention restauration croix de l'église) : 250€ à reporter

Travaux voirie (parking handicapé) : 468€

- Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments(cimetière): 8 497,09€

Éclairage (stade) : 36 015,17€

Colombarium : 9 000€

Travaux voirie : syndicat : 13 813,08€

 commune : 7 391,50€

non reporté : Achat matériel (pompe) : 462,45€

 Réserve foncière : 400€ => caution à rembourser

Création de la voie nouvelle : 21 451,84€ à reporter : 16 698,16€ et **non reporté** : 4753,68€.

Assainissement : voie nouvelle 7200€

=> Le CM vote à l'unanimité ces restes à réaliser.

2. DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET COMMUNE

Pour remboursement la caution d'un logement communal : 378,90€ => Le CM vote à l'unanimité.

3. PERSONNEL COMMUNAL : DECISION A PRENDRE

Parution de la fiche de poste à partir du 15 décembre 2014. La parution se fera pendant 3 semaines minimum. Le poste sera à pourvoir au 1 mars 2015.

Une délibération est prise pour création d'adjoint technique à l'unanimité.

4. SALLE POLYVALENTE

Annulation de la demande formulée pour mettre des arrhes lors de la réservation de la salle pour des personnes hors commune.

5. CCM : BILAN D'ACTIVITE 2013 & FESTIVAL MUSICAL

Le CM vote à l'unanimité pour le bilan d'activité du CCM.

Pour le festival de musique avec l'association « Figari-ci ; Figaro-là » demande une participation de 900€ pour avoir le concert : avis favorable du CM.

6. DEMANDES DE SUBVENTIONS

- L'école « Notre dame de L'isle-Jourdain » : pour un séjour à la montagne de leur élèves : non à l'unanimité du CM.

- L'école « François Albert d'Adriers » :

La maternelle et CP séjour à Lathus du 16 au 18 février, demande de 300€ accordée à l'unanimité.

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 du 9 au 12 juin, demande de 2 700€, accord de principe à affiner.

7. QUESTIONS DIVERSES

SCOT : schéma de cohérence territorial : sujet d'actualité les éoliennes

VOIERIE : besoin de cailloux au niveau du chemin communal derrière le restaurant.

S.I.G.E.P. : Le conseil administratif a refusé la demande, au 1^{er} janvier 2015, le SIGEP sera dissout.

Devis divers :

SIMER :

Mise en place de 3 regards et mise en place de trottoirs 4317,50€ HT

Place du lavoir en face du numéro 5 : 1 regard 1000€ HT

Total : 5317,50 HT et 6381€ TTC

VIENNE SERVICES :

sans photocopieur.

2 solutions :

- 1 poste serveur pour 172€

- 2 postes 2610€

MAIRIE :

Changement de chaudière et isolation :

- robinets thermostatiques : 952,32€ HT et 1004,70€ TTC

- éclairage de la salle : lampes 410,96€ HT ou leds 1860,30€ TTC

- chaudière à granulés : 15490,17€ HT et 18583,20€ TTC

devis demandés à Michel Malpeyre : ouvertures et isolation du dessus.

CONCERT :

CONCERT DE LA CHANDELEUR avec L'ECOLE de CHOEURS d'ENFANTS de
« FIGARO SI »

A l'église d'Adriers le 1 février 2015, un pot sera offert par la mairie après le concert.

LOCAUX :

Demande pour ouvrir un « BAR A TAPAS » au restaurant. La cuisine étant louée la demande n'est pas recevable.

DENEIGEMENT :

Jean-François DESBORDES fera le déneigement.

PLANTATION DE HAIES :

2000 mètres à planter, propriétaires intéressés :

la commune pour le plan d'eau, Hugo Perrin, Benoît Deschamps, Jean-François Riffaud, Marie-Christine Poireau, Xavier Page et André Berthomier.

L'appel d'offre a été obtenue par M. Merlière de Lathus.

Arrêté par le conseil Général pour limitation de la vitesse sur le pont de la Dimerie.

En sortant d'Adriers direction L'isle-Jourdain

- limité à 50km/h jusqu'au pont et à la sortie du pont fin de l'arrêt à 50km/h

En arrivant de L'Isle Jourdain :

150 mètres avant le pont 70 km/h et à partir du pont 50km/h jusqu'à Adriers.

Voeux du MAIRE

- les nouveaux arrivants : vendredi 2 janvier 2015 à 18h30

- les vœux : vendredi 9 janvier 2014 à 18h30

SITUATION FINANCIERE

Entrées	192 732,69€
Recettes	568 379,82€
Dépense	623 908,49€
Solde	+ 137 204,02€